

CONTRAT DE LOCATION AGRIFLOW

Smart Farming Tunisia — Marketplace P2P

PARTIES DU CONTRAT

Je soussigné, Yakine Trabelsi (ci-après "le Propriétaire"), loue le matériel "Engrais NPK 20-20-20" à Amenallah Jerbi (ci-après "le Demandeur") pour la période du 2026-02-10 au 2026-02-11.

DÉTAILS FINANCIERS

| Description | Valeur |
|--------------------------------|--------------------------|
| Durée de location | 2 jour(s) |
| Prix par jour | 85,00 DT |
| Sous-total | 170,00 DT |
| Commission AgriFlow (10%) | 17,00 DT |
| MONTANT TOTAL | 0,00 DT |
| Caution | 0,00 DT |

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Le matériel doit être restitué dans le même état qu'à la réception.
- Toute détérioration sera déduite de la caution.
- En cas d'annulation, les conditions de remboursement d'AgriFlow s'appliquent.
- Ce contrat est généré automatiquement et fait foi entre les parties.

Signé numériquement via AgriFlow le 12/02/2026 à 20:59

ID Unique du Contrat : AGRI-2ED30991

Statut : En attente